



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/720

Lancement des opérations n° 60023844 "végétalisation des rues périmètre UNESCO 2021-2026" et n° 60023843 "végétalisation des rues hors périmètre UNESCO 2021-2026" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2, programme 00012.

Direction des Espaces Verts

Rapporteur : M. HUSSON Nicolas

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/720 - LANCEMENT DES OPERATIONS N° 60023844
"VEGETALISATION DES RUES PERIMETRE UNESCO
2021-2026" ET N° 60023843 "VEGETALISATION DES RUES
HORS PERIMETRE UNESCO 2021-2026" ET AFFECTATION
D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-2, PROGRAMME 00012.
(DIRECTION DES ESPACES VERTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend les projets « Végétalisation des rues périmètre UNESCO 2021-2026 » et « Végétalisation des rues hors périmètre UNESCO 2021-2026 », ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle de « Végétalisation espaces publics 2021-2026 », n° 2021-2, programme n° 00012.

La direction des espaces verts assure la création et le réaménagement d'espaces publics végétalisés sous la forme de parcs, squares et jardins ou d'espaces plantés dans les rues. Elle assure ainsi la gestion de près de 430 hectares d'espaces verts répartis sur près de 300 sites ainsi que son patrimoine arboré, les aires de jeux, les fontaines, etc. sur les 9 arrondissements de la Ville de Lyon. Certifiée ISO 14 001 depuis de nombreuses années, toutes ses actions sont aussi tournées vers la préservation et le développement de la biodiversité sur le territoire de la Ville de Lyon.

Dans le cadre de sa stratégie de développement d'une trame verte cohérente et efficace à l'échelle du territoire, la direction des espaces verts est moteur dans la création de liaisons vertes sur les espaces publics et en particulier dans les rues.

La stratégie de végétalisation des rues vise à réduire les carences en espaces de nature accessibles et à créer de réels parcours de fraîcheur dans les différents quartiers, permettant de connecter les parcs et jardins existants, et les promenades des quais et berges, aux arrêts des lignes fortes de transports en commun, et entre eux. Il s'agit aussi d'accompagner des travaux de voiries permettant d'apaiser les espaces publics ou de sécuriser les abords de bâtiments publics en créant là encore des îlots de fraîcheur dans les quartiers.

Ces projets de végétalisation seront menés grâce à la désimperméabilisation et végétalisation de surfaces minérales, la récupération et l'infiltration des eaux pluviales dans les espaces végétalisés, l'augmentation du couvert arboré, la diversification et densification des strates végétales ; par ailleurs les espaces ainsi transformés pourront accueillir de nouveaux usages publics de proximité, de repos et de « refuge » dans le cadre des parcours fraîcheur.

La direction des espaces verts intervient, en accompagnement des projets portés par la Métropole de Lyon, pour végétaliser les espaces désimperméabilisés. Ces projets sont menés soit en accompagnement des projets annuels de proximité de la Métropole, soit lors de projets de plus grande envergure dans les quartiers qui seront délibérés au fur et à mesure des besoins.

Ainsi, le montant global de l'opération « Végétalisation de rues périmètre UNESCO 2021-2026 » est estimé à 3 145 000 € TTC. Le montant global de l'opération « Végétalisation des rues hors périmètres UNESCO 2021 - 2026 est quant à lui estimé à 11 441 500 € TTC. Ces opérations sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2 « Végétalisation espaces publics 2021-2026 », programme n° 00012.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 mars 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Urbanisme - Nature en ville - Sécurité ;

DELIBERE

- 1- Le lancement des opérations n° 60023844 "Végétalisation des rues périmètre UNESCO 2021-2026" et n° 60023843 "Végétalisation des rues hors périmètre UNESCO 2021-2026" est approuvé. Ces opérations seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2 « Végétalisation espaces publics 2021-2026 », programme 00012.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits et à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00012, AP 2021-2, opérations n° 60023844 et n° 60023843 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 511, selon la décomposition des échéanciers prévisionnels suivants, susceptibles de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - Pour l'opération n° 60023844 "Végétalisation des rues périmètre UNESCO 2021-2026" :
 - 2021 : 200 000 €TTC ;
 - 2022 : 600 000 €TTC ;
 - 2023 : 600 000 €TTC ;
 - 2024 : 600 000 €TTC ;
 - 2025 : 600 000 €TTC ;
 - 2026 : 545 000 €TTC.
 - Pour l'opération n° 60023843 "Végétalisation des rues hors périmètre UNESCO 2021-2026" :
 - 2021 : 300 000 €TTC ;
 - 2022 : 2 300 000 €TTC ;
 - 2023 : 2 300 000 €TTC ;
 - 2024 : 2 300 000 €TTC ;
 - 2025 : 2 300 000 €TTC ;
 - 2026 : 1 941 500 €TTC.

- 3- Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations potentielles en particulier toutes subventions, y compris le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.
- 4- M. le Maire est autorisé à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme et administratives nécessaires à l'opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET